Thème 2 droit : Comment le droit permet de régler un conflit

La résolution des litiges suppose d’avoir recours au droit

Preuve des actes juridiques : une preuve parfaite est exigée

Admissibilité de la preuve

Les moyens de preuve imparfaits peuvent être retenus et sont appréciés par le juge

Les moyens de preuve parfaits s’imposent au juge

Les moyens de preuve

Exception : dans les cas de présomption légale, il y renversement de la charge de la preuve

Principe : c’est au demandeur de prouver l’acte ou le fait quitte au défendeur à apporter la preuve contraire

La charge de la preuve

Preuve des faits juridiques par tous les moyens

Objet de la preuve

Fait juridique

Acte juridique